



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2016 à 18h00

Présents : G. BRACHOTTE / P. BERTHIOT / S. BONIN / K. CHEDAL / N. CHEVASSON / F. COTTIN / M-J. JACQUIER / J. MORE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT.

Absents excusés : P. CATTEAU (proc. J.MORE) / S. GODRIE (proc. K. CHEDAL) / E. RIONDET (proc. G. BRACHOTTE) / S. PELLETIER (absent à partir de 18h54).

Secrétaire : J. MORE

La séance est ouverte à 18h00 J. MORE est nommé secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1) Statuts de la Communauté de Communes

Le Maire présente les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise votés par le conseil communautaire le 7 décembre 2016. Il explique les changements induits par la relecture des statuts initiaux par la préfecture. Il précise que le vote précédent du conseil municipal est sans effet car les statuts présentés par l'interco n'étaient pas conformes à la loi.

À l'unanimité, soit 15 voix, le conseil municipal approuve ces nouveaux statuts.

2) Ecoquartier

Afin d'ajuster le budget en fonction du prix d'achat des terrains, de l'emprunt et du coût des travaux, il convient de prendre une décision modificative sur le budget de la commune et sur le budget de l'éco-quartier. Cette DM est proposée par le trésorier de Genlis.

DM Budget lotissement :

Dépenses d'investissement

c/3351-040 + 576 010
c/3355-040 + 463 782
c-3555-040 - 699 757
Total 340 035

Recettes d'investissement

c/168748 +13 000
c/1641 +650 000
c/3555-040 -322 965
Total 340 035

Dépenses de fonctionnement

c/6015 + 427 300
c/605 + 13 000
c/6522 - 155 816

c/71355-042 -322 965
Total - 38 481

Recettes de fonctionnement
C/7015 - 378 516
c/7133-042 + 1 039 792
c/71355-042 - 699 757
Total -38 481

DM Budget principal

Dépenses d'investissement
c/276348 + 13 000

Recettes d'investissement
021 + 13 000

Dépenses de fonctionnement
023 + 13 000

Recettes de fonctionnement
c/7552 - 155 816

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.
Départ de Monsieur Pelletier.

3) Indemnités agricoles « écoquartier »

Le Maire présente le calcul des indemnités agricoles pour les différentes tranches de réalisation de l'écoquartier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

4) Maison éclusière

Jacques Moré et Jean-Jacques Vigot font un état de l'avancement des travaux de la maison éclusière. Le planning est pour l'instant respecté et la fin est toujours prévue pour juin.

Le conseil municipal prend note.

5) Personnel communal

Le Maire présente la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) qui est une compensation salariale obligatoire en cas de décalage entre l'augmentation du traitement indiciaire brut et l'indice des prix. Pour 2016, la période de référence à prendre en compte correspond aux 4 années comprises entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2015.

Après étude, un agent doit bénéficier de cette compensation pour un montant total de 607.53 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

6) Rémunération des agents recenseurs

La commune se charge du recrutement, de la gestion et de la rémunération des agents recenseurs.
Le Maire propose de rémunérer les agents recenseurs sur la base d'un traitement de base forfaitaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

7) Informations des adjoints

J-J. VIGOT : les décorations de Noël ont été installées.

K. CHEDAL : - bilan du repas des aînés du 26 novembre et de l'après-midi jeux du 27 novembre ;
- atelier de cuisine du 24 novembre a été un succès. La prochaine séance aura lieu le 19 janvier 2017. Pour rappel, les ateliers ont lieu un jeudi tous les deux mois de 19h à 22h à la salle polyvalente. Le tarif est de 10 € pour la cotisation annuelle au centre social et 4 € par atelier.

S. BONIN : bilan de la journée secourisme et du 2^{ème} téléthon organisé par le CMJ en partenariat avec les associations du village.

8) Informations et questions diverses

a) Eclairage SICECO

Le Maire présente le projet de rénovation de l'éclairage public le long de la départementale. Le projet est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

b) Kheira BOUZIANE

Le Maire signale et remercie Madame la députée pour l'attribution d'une réserve parlementaire de 12 000 euros concernant l'aménagement de la place de l'orme Sully.

À THOREY EN PLAINE, le 16 décembre 2016

